



La restauration : bateau ivre ?

Luxembourg, 23/09/2022

La nouvelle manière de travailler (présence partielle au bureau) a amené le Comité Central du Personnel (représentant tous les sites de la Commission) à avoir une réunion avec l'OIL, l'OIB et la DG HR en mai 2022. La question de fond concernait le modèle de restauration à appliquer dans le futur à la Commission. Celui-ci est toujours à l'étude...

Avec la crise COVID, Bruxelles avait partiellement importé le modèle luxembourgeois de fonctionnement internalisé de la restauration. Le nombre de cantines (nettement inférieur à celles présentes à Luxembourg) affichent des prix plus élevés avec une qualité et une quantité supérieure.

À Luxembourg, il existe depuis quelques années une formule de révision des prix des cantines et cafétérias dûment négociée entre vos représentants du personnel et l'OIL. Elle est liée à l'augmentation des coûts des matières premières et des autres frais de gestion, y compris les salaires de nos collègues en charge de la restauration. Cette méthode prévoit aussi qu'une augmentation est limitée par l'augmentation de nos salaires sur la même période. Cependant, l'acceptation de cette méthode était aussi accompagnée d'une demande explicite pour améliorer la qualité et la quantité des plats, ce qui n'a pas été réalisé jusqu'ici. Le résultat du calcul de la méthode a été présenté au Comité Local du Personnel de décembre 2021. Les interrogations persistantes sur la qualité et la quantité des plats ont été réitérées à cette occasion par les élus du comité local du personnel.

L'inflation qui a subitement repris a généré une pression sur le système actuel de fonctionnement de la restauration. Cet important paramètre pousse encore plus à l'application de la formule, donc à l'augmentation des prix (bien entendu limitée par l'augmentation de nos salaires (la méthode)). Notons au passage la hausse des prix 'cachée' des cafés du fait de la non-réparation de certaines machines !

Pour l'**Union Syndicale Fédérale Luxembourg**, il n'est ni logique ni acceptable d'augmenter les prix, uniquement pour des raisons budgétaires, sans avoir une vision d'un modèle de restauration couvrant tous les sites. Ceci ressemble à l'imposition du paiement par carte de crédit dans nos cafétérias : opération mal séquencée, sans penser à la disponibilité de monnaie ou aux recettes des distributeurs. Nous tenons aussi à ajouter que sur le plan juridique les lois nationales précisent que le 'cash' constitue un moyen de paiement légal et ne peut être refusé par un commerçant ou un perceuteur.

Pour l'**Union Syndicale Fédérale Luxembourg**, le modèle luxembourgeois de fonctionnement internalisé de la restauration a tous les atouts pour réussir. En effet, un système externalisé ne permettrait pas la flexibilité et afficherait des coûts et prix plus élevés. Cependant, pour que le modèle luxembourgeois fonctionne, des investissements financiers suffisants sont nécessaires.

L'**Union Syndicale Fédérale Luxembourg** est toujours favorable au maintien de la gestion internalisée qui a fait ses preuves, notamment pendant la crise et plus particulièrement avec la mise en place des Ecobox permettant à tout le personnel obligé de venir au bureau de bénéficier des repas de la cantine. L'**Union Syndicale Fédérale Luxembourg** reste persuadée qu'OIL et les collègues en charge de la restauration ont les moyens humains, l'expertise et la capacité de gestion si on leur donne les ressources.

L'**Union Syndicale Fédérale Luxembourg** reste disponible pour aborder ce dossier historiquement sensible avec les services compétents (OIL, DG HR, DG BUDG) dans le cadre de l'attractivité du site de Luxembourg et des services de la Commission en particulier car la restauration fait partie de la politique sociale que doit développer l'Institution

Besoin d'aide ? Contactez nous:

REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

Vos représentants :

BECH et T2: N. MAVRAGANIS, C-A POPESCU	Gasperich: N. FETTAH-ZAIT C. PALADINO S. KARDARAS P. VAKONDIOS	OP: I. WOLFF, M. COLLIGNON
--	--	----------------------------------



UNION SYNDICALE FEDERALE LUXEMBOURG

REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

www.usf-luxembourg.eu

